



Action pour les Femmes et Enfants Marginalisés

AFEMA-RDC

N°64 avenue kasai1, Quartier ndendere, commune d'ibanda, ville de Bukavu-République Démocratique du Congo

+243 853468406

[*afemardc1@gmail.com*](mailto:afemardc1@gmail.com)

[*www.afemardc.org*](http://www.afemardc.org)

MOUVEMENT DE POPULATION ET INCIDENTS DE PROTECTION DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU ET NORD-KIVU



Le 27 Février 2025

Contexte

Le conflit armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo a eu un impact dévastateur sur la sécurité et le bien-être de la population entière plus particulièrement les femmes et les enfants, alors que les civils se déplacent partout dans la province du Sud-Kivu et du Nord-Kivu en quête de sécurité, ils sont confrontés à de multiples attaques et menaces, notamment des viols perpétrés par les rebelles, les individus et les groupes armés.

Cette guerre aurait occasionné des recrutements forcés des enfants dans l'armée par les rebelles du M23 au Nord-Kivu et au Sud-Kivu et à l'esclavage sexuel par des Militants armés opérant en toute impunité.

1.1. Problème des enfants pendant cette période de la crise.

La recrudescence des conflits armés et des affrontements des groupes armés entraîne une flambée des violations graves des droits des enfants pendant cette période, des niveaux records de violence liée au genre et l'insécurité alimentaire, une situation rendant les familles en général et les enfants en particulier plus vulnérables que jamais.

Les guerres du M23 et les FARDC appuyer par les WAZALENDO à l'Est de la République Démocratique du Congo, les enfants sont le plus victimes, ils sont tués, mutilés, soumis à des violences sexuelles et recrutés par force par les rebelles du M23, le nombre de violations graves commises à leur égard est en train d'atteindre des niveaux sans précédent, bafouant ainsi leur droit à une enfance sûre.

L'AFEMA-RDC demeure déterminé à garantir le droit de tous les enfants à la protection, malgré la situation de plus en plus instable et dangereuse qui règne à l'Est de la RDC, elle continue de fournir des services de protection de l'enfance en collaboration avec les acteurs locaux.

1.2. Problème des femmes pendant cette période de crise

Les femmes sont confrontées à des plusieurs formes des violations dans les zones affectées par la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo, telles que des meurtres, des travaux forcés, des pillages, mais également des actes de torture et les violences sexuelles à grande échelle, tuerie, tout cela dans une impunité quasi-totale orchestré par les groupes armés. Ces violences ont pour but de créer un climat de peur, détruire des vies des femmes ainsi que les communautés entières.

1.MOUVEMENT DE POPULATION ET INCIDENTS DE PROTECTION DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Les violences sexuelles liées au conflit perpétré au Nord-Kivu surtout dans la ville de Goma et dans les environs ne sont pas simplement une conséquence de la guerre ; il s'agit des tactiques systématiques de guerre utilisées pour terroriser, Pillés, violés, déplacer et contrôler les populations ainsi priver les femmes, les filles et les enfants de leur dignité et de leurs droits.

Depuis le début de l'année 2025 plus de 400 000 personnes ont été déplacées dans différentes zones, notamment kalehe au Sud-Kivu et dans d'autres villages en raison de leur sécurité. Dans le territoire de rutchuru, masisis et nyiragongo, des nombreuses femmes et enfants affluent vers

Goma à la recherche d'un abri sûr. Cependant, au lieu de protection, elles se retrouvent face à un risque accru des trouble psychologiques et des violences basée sur le genre (VBG)

Nous avons enregistré 1775 cas d'incidents de protection depuis la prise de la ville de Goma par le M23, il y en a d'autres qui ne sont pas identifier vis-à-vis de l'insécurité du milieu et manque de moyen de communication et de déplacement

Incidents de protection	Nombres d'incidents
Violence sexuelle	893 Femmes et filles violés et plus de 100 prisonnières ont été violées puis brûlées vives lors d'une évasion dans la ville congolaise de Goma.
Agressions physique	479 Cas déjà enregistré
Pillages	Plusieurs maisons de commerce non inestimable ont été pillée par les civiles et militaire, y compris 101 Jeep marque de TX et Land cruiser des organisations humanitaires et des particuliers ont été emporté par le M23
Enlèvement	75 personnes portée disparition inconnue
Assassinat	138
Arrestation arbitraire	89

Face à cette crise, la population confronte une vie très difficile suite au manque des produits de premières nécessité et le problème sanitaire, psycho-sociale et des kits de dignités pour les filles en âge de procréation.

2.MOUVEMENT DE POPULATION ET INCIDENTS DE PROTECTION DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU

En date du 21 janvier 2025 le M23 ont mené une offensive dans le Sud-Kivu et ont pris minova un grand centre commercial du territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu

1.1 : Mouvement de population et incidents de protection A MINOVA

Les affrontements se sont intensifiés entre le M23 et les FARDC et leurs alliés dans la localité de Lumbishi, à la limite du territoire de Masisi (Nord-Kivu) avec le territoire de Kalehe (Sud-Kivu). Les combats intensifs dans la journée du 19 janvier dans plusieurs aires de santé, ont poussé la quasi-totalité des populations à fuir, notamment dans les aires de santé de Numbi, Chambombo, Chebumba, Lumbishi, Shanje et Kavumu et Ziralo.

Dans la journée du 20 janvier, les affrontements se sont poursuivis vers les Hauts et Moyens Plateaux du territoire de kalehe à Kalungu, Minova et Bweremana.

Une réunion de crise tenue le 20 janvier à Minova par les acteurs humanitaires, plus de 178 000 personnes seraient nouvellement déplacées dans la zone entre le 04 janvier 2025 à cause des récents affrontements.

Les déplacés, pour la grande majorité, sont accueillis dans trois zones de santé principalement : Kalehe, Minova et Bunyakiri, sont des informations livrées par les moniteurs de protection de l'AFEMA-RDC affecté dans la zone,

Actuellement ; les humanitaires peuvent accéder dans la zone à travers les équipes de terrain qui peuvent aider la population affectée par la crise à soulager leur souffrance à travers quelques actions d'urgence.

L'équipe de l'AFEMA sur le terrain à identifier 1979 cas d'incidents de Protection dans la zone de santé de Minova, reparti de la manière suivante en pourcentage :

Incidents de protection	Nombres des cas identifier
Agression sexuelles	276
Assassinat	98
Arrestation arbitraire	104
Enlèvement	110
Violence physique	476
Violence sexuelles	915

1.2 : Mouvement de population et incidents de protection dans la zone de santé de Kalehe

Depuis le 19 janvier 2025, l'on enregistre l'arrivée d'environ 117 360 personnes déplacées soit 19 560 ménages dans les différentes aires de santé de la ZS de Kalehe (axe Nyabibwe – Kalehe centre sur la NR2) Ces ménages sont accueillis dans les différentes aires de santé Kalehe, de Muhongozi, de Ishovu, Chigera, AS Mushenyi, AS Tshofi, AS de Kasheke, AS de Nyamukubi, AS de Luzira, Lemera, AS de Lushebere, AS de Bushushu, AS de Mweha et AS Bujuki/Nyabibwe dans les groupements de Mbinga Nord et Sud chefferie de Buhavu, en territoire de Kalehe. Ces personnes fuies les affrontements entre le M23 et les FARDC appuyer par les Wazalendos, qui ont eu lieu à Minova, Kalungu, Nyamasasa, Mukwija et Karango dans la zone de santé de Minova dans le groupement de Buzi en chefferie de Buhavu, et aussi dans les hauts plateaux de Kalehe à Numbi, Shanje, groupement de Ziralo en territoire de Kalehe.

Ces derniers sont accueillis dans les familles d'accueil, dans des écoles, des églises et d'autres ont rejoint les sites des sinistrés des catastrophes se trouvant dans cette zone principalement à Mushonezo, à Bushushu et à Katashola.

Au cours de ces affrontements, l'équipe de l'AFEMA présent sur le terrain à identifier 2178 cas d'incidents de Protection dans la zone de santé de Kalehe, reparti de la manière suivante :

Zone de santé	Incidents de protection	Nombres des cas identifier
KALEHE	Agression sexuelles	314
	Assassinat	144
	Arrestation arbitraire	79
	Enlèvement	121
	Violence physique	351
	Violence sexuelles	619

	Vol des bétails chèvres et fâches sans compter les volailles	455
	Maisons incendiées	78

1.3: Mouvement de population et incidents de protection dans la zone de santé de Bunyakiri

L'équipe de l'AFEMA sur le terrain à identifier 1918 cas d'incidents de Protection dans la zone de santé de Bunyakiri, reparti de la manière suivante :

Zone de santé	Incidents de protection	Nombres des cas identifier
BUNYAKIRI	Agression sexuelles	215
	Assassinat	11
	Enlèvement	17
	Violence physique	469
	Violence sexuelles	891
	Vol des bétails chèvres et fâches sans compter les volailles	299
	Maisons incendiées	21

2.5. Mouvement de population et Incident e protection dans la Ville de Bukavu :

Du 5 février 2025 un total de plus de 25 000 ménages sont identifier dans la ville de Bukavu comme déplacées interne venants de différent coins de la ville, 24 cas de morts et 30 blessés et 11 cas de violence sexuelle déjà enregistré par notre équipe dans la ville.

2. MOUVEMENT DE POPULATION DANS LE TERRITOIRE D'UVIRA

3.1. Mouvement de population et Incidents de protection dans la Zone de sante de la plaine de la Ruzizi

La présence des rebelles de M23 dans la capitale de la province du Sud-Kivu à occasionner un déplacement massif de population dans la zone de santé de la plaine de la ruzizi dont un nombre de 3006 ménages ont pris fuite vers les villages de la chefferie de Bifuluru, zone de santé de Lemera, ce nombre de déplacé reparti comme suit :

- 2145 ménages venants de la zone de santé de la Ruzizi dans les villages de luvungi, Katogota et Bwegera, sont déplacées dans l'aire de santé de Ndolera, lemera et langala dans la zone de santé de Lemera,
- 458 ménages dans l'aire de santé de Lubarika dans la Zone de santé de Lemera,
- 167 ménages dans l'aire de santé de Buhemba Zone de santé de Lemera,
- 134 ménages dans l'aire de santé de Kiringe Zone de santé de Lemera,
- 1777 ménages déplacées dans l'aire de santé de Langala zone de santé de Lemera,
- 220 Ménages à Nyabwera aire de santé de Mahungubwe dans la zone de santé de Lemera.

- 250 Ménages dans village de kahanda aire de santé de Mahungubwe dans la zone de santé de Lemera, en provenance du village de Mutalure, luberizi, Kitemesho, bwegera et Luvungi.

3.2. Mouvement de population et incidents de protection dans la ville d'Uvira

Depuis les affrontements entre les rebelles du M23 et les FARDC appuyer par les WAZALENDO dans la province du Sud-Kivu, le territoire d'Uvira compte actuellement environ plus de 134 000 personnes déplacées internes (PDI), et plus de 42 000 personnes réfugiées au Burundi provenance de bukavu, plaine de la ruzizi et dans la ville d'uvira.

3.2.1. Incidents de protection Identifiés dans la ville d'uvira : 728 cas

Pillages (personnes victimes)	603
Cas de tueries	37
Blessés	16
Violence sexuelles	51 femmes y compris les jeunes filles
Agression physique	21 cas

3.3. Mouvement de population et incidents de protection dans les moyens et hauts plateaux du territoire d'Uvira

Signalons que la situation sécuritaire dans le territoire d'Uvira dans les moyens plateaux reste en présent très critique, la zone de santé d'ITOMBWE ; MINEMBWE et LEMERA sont plus touchées suite aux exactions des groupes armés signalés depuis le 10 au 15 février 2025 entre le groupes armés TWIRWANEHO/MAKANIKI et les éléments de FARDC.

Suite à ces affrontements, nous avons enregistré Plusieurs cas d'incidents de protection et un déplacement massif des populations de 10 500 ménages vers les villages voisines, pillage systématique des biens ménagères de premières nécessités, plus de 55 des batailles rapportés, cas de violences physique et sexuelle et perte de vies humaine ;

Les villages suivants sont enregistrés plus des déplacés entre autres :

- Pour la zone de santé d'Itombwe : les villages de (Mikenge1, Le camps spontané de Mikenge et le village de Bilalo2) ont subis un déplacement massif vers les villages de (Kipupu, Tuwetuwe, Mikenge2)
- Pour la zone de santé de Minembwe : les villages ayant étaient plus touchés par le conflit As. De Kakenge, (Bakamata, Muhima, et Bakabya), et l'Aire de santé d'Ilundu1.
- Zone de santé de Lemera : Village Mulenge, Katala, Ndegu, lempera, langala, kidote et ndolera

3. ACTION PRIORITAIRES POUR SAUVER LES VIES DES PERSONNES AFFECTEES PAR LA CRISE

Vu, l'aggravation de la situation sécuritaire jour au jour dans les zones affectées par la crise, L'AFEMA-RDC propose une série des activités en urgence pour sauver les vies des personnes à haut risque :

Activité 1 : Mise en place des structures locales de coordination, gestion des cas, de prise en charge des victimes et de Monitoring d'incidents de Protection,

Ici, l'AFEMA-RDC va Organiser 4 sessions des formations dans chaque zone affectée par la crise, notamment Minova, kalehe, Bunyakiri, Uvira, Plaine de la Ruzizi et Lemera en faveurs des 1200 (684 hommes ,516 femmes, cette formation sera inclusive ou les leaders communautaires et points focaux prendrons aussi part.

Cette formation portera sur le monitoring de protection, les mécanismes d'identification et le référencement des victimes des violations des droits pour une prise en charge, la protection, les droits humains et l'élaboration des plans de protection communautaires, incluant des modules sur :

- Les notions clés de la protection, les droits humains, et le VBG
- La méthodologie d'identification des victimes des violations des droits humains,
- L'importance de référencement et des prises en charge des victimes des violations des droits humains,
- La PEAS incluant la définition, les différents types et les façons de signaler/reporter les cas d'incidents,
- D'autres thèmes pourront être choisis en fonction de contexte et selon l'ampleur/fréquences des cas des violations des droits humains collectés et documentés dans la zone.

Chaque séance sera clôturée par l'élaboration d'un plan de protection communautaire, un engagement communautaire et un plan de suivi de l'engagement.

Chaque session sera composée des 75 participants sélectionnés parmi les leaders communautaires et les points focaux et les responsables des organisations à base communautaire de protection choisis en collaboration avec la communauté.

Activité 2 : Appuyer les structures de prise en charge psychosociale et Intensifier les mesures de communication auprès des PDI affecté et Mise en place des maisons d'écoute pour la prise en charge psycho-sociale

L'AFEMA va appuyer les structures de prise en charge psychologique et faire la mise en place des maisons d'écoutes pour les victimes à travers :

- Des interventions d'urgence sûres, dignes, participatives, gérées par les communautés et socialement et culturellement acceptables ;
- D'autonomiser les personnes pour qu'elles puissent veiller à leur propre bien-être et à celui des membres de leur famille et de leur communauté ;
- De garantir l'accès des personnes atteintes de troubles mentaux à des soins adaptés ;
- De s'assurer que les personnes atteintes de troubles mentaux modérés à sévères puissent accéder aux services de santé mentale essentiels et à une prise en charge sociale.
- Accompagner et orienter les patients dans les maisons d'écoutes qui seront mise en place.

Activité 3 : Constituer les FAT (Famille d'accueil et Transitoire)

La constitution des familles d'accueil transitoire et leur formation seront organisées afin garder momentanément les enfants séparés de leurs familles et non accompagnés pendant les guerres en attendant la réunification avec leurs familles qui se trouve être en dehors de leurs milieux d'origine.

Activité 4 : Prise en charge médicale des PDI en collaboration avec les aires de santé dans la zone

L'AFEMA en visage d'apporter un soutien de prise en charge médicale des personnes affectée par la crise, l'AFEM mettra l'accent sur la prise en charge médicale des femmes et les enfants à haut risque et le traitement des victimes de VBG, Les activités seront portées sur les consultations, traitement et référencement des malades dans les structures appropriées dans la zone.

Des intrants médicaux seront dotés aux centres de santé ciblés par les activités

Activité 5 : Création des aires créatif et récréatif pour les enfants PDI et hôtes

Cette activité vise à favoriser la santé mentale et la confiance en soi et offre un terrain de jeu qui améliore la créativité et la concentration des enfants.

Il est essentiel à leur développement physique, émotionnel et cognitif.

Les espaces des jeux offriront certains avantages aux enfants PDI, notamment

1. Avantages physiques : aident les enfants à développer leur force, leur coordination et leur endurance, par exemple : Des activités comme la course, l'escalade et l'équilibre renforcent le tonus musculaire et améliorent la santé générale.

2. Avantages émotionnels : est un moyen naturel de soulager le stress, aide les enfants à se sentir plus calmes et plus concentrés leur apprenant à apprécier le monde qui les entoure. De plus, le jeu favorise l'indépendance, permettant aux enfants d'explorer de manière indépendante tout en gagnant en confiance,

3. Avantages cognitifs

Encourager les enfants à la résolution de problèmes, la créativité et la curiosité. Les activités cognitives incitent les enfants à réfléchir de manière critique à leur environnement.

Activité 6 : Appuyer les jeunes filles en âge de procréation des kits de dignité

Cette activité vise à redonner le sourire aux femmes et filles PDI vulnérables affectées par la crise dans la zone de sante de kalehe, Bunyakiri en territoire de kalehe et dans les zones de santé de la plaine de la ruzizi et uvira et Lemera dans le territoire d'Uvira.

2200 Kits seront distribués à 2200 filles en âge de procréation, Chaque kit seront constitué des produits de première urgence pour assurer l'hygiène corporelle et ainsi lutter contre les infections sexuelles.

Activité 7 : Monitoring de protection

- 26 moniteurs de protection seront installés dans les zones affectées par la crise, ces moniteurs auront comme rôle d'identifier, documenter et alerté les cas d'incidents de protection dans chaque zone, des mécanismes communautaires de protection seront mise en place pour la réduction VBG dans la communauté.
- Un plan communautaire de rection des risques sera élaboré avec les membres de la communauté.
- Mise en place des mécanismes communautaires de protection
- Disponibiliser un numéro vert dans chaque zone afin d'accueillir les informations liées aux incidents de protection.

8. les besoins en appuis en protection pour faciliter le travail dans les zones affectées par la crise.

L'AFEMA-RDC s'est engagé dans le monitoring de protection dans les zones touchées et protéger les personnes affectées par la crise contre la violence, l'exploitation, les abus et enlèvement, meurtre et assassinats.

L'AFEMA-RDC cherche un appui suivant :

- Avoir un moyen pour le soutenir les psychologues et les APS pour l'accompagnement psycho-sociale des personnes affectées par la crise dans la zone de santé de kalehe, bunyakiri, plaine de la ruzizi et Lemera,
- Appui financier pour faciliter la mise en place des mécanismes communautaire de protection dans les zones affectées par la crise ;
- Appuis financiers aux FAT (Familles d'accueil et transitoire) qui gardent momentanément les enfants séparés de leurs familles pendant les affrontements et celles non accompagnés en attendant la réunification avec leurs familles qui se trouve être en dehors de leurs milieux d'origine.
- Appui financier afin de renforcer la capacité des gouvernements locaux à prendre le leadership dans la coordination des interventions en matière de protection y compris les interventions de développement et humanitaires et le suivi de la situation de la protection en lien avec le contexte humanitaire pour surveiller et répondre aux besoins de protection des personnes à haut risque et garantir une détection et une intervention précoce,
- Appui avec 4 motos pour faciliter le transport pour monitoring de protection dans les zones plus touchées par la crise et référencement.

- Besoin de communication pour les moniteurs de protection et les points focaux afin de faciliter à l'accès rapide aux données dans les zones,
- Besoin d'un numéro vert pour faciliter la communication gratuite pour PDI et hôtes dans les zones affectées par la crise.
- Besoin de motivation des moniteurs de protection et point focaux pendant qui fait le travail sur le terrain.

Fait à Bukavu, le 17 Février 2025

Coordination AFEMA-RDC

En annexe un exemplaire des fiches de récoltes des données

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU SUD-KIVU
 ZONE DE SANTE DE LEMERA
 BUREAU CENTRAL DE LA ZONE DE SANTE

AIRE DE SANTE DE LEMERA / CENTRE DE SANTE DE LEMERA
 B.P. 203 BUKAVU

LISTE DECLARATIVE DES PERSONNES DEPLACÉES

VILLAGES	Pop. autochtones	Nombre de Ménages déplacés	Hommes déplacés	Femmes déplacés	Enfants < 5 ans déplacés	Enfants > 5 ans déplacés	Total déplacés	% déplacés par village
1 Bwesho	2243	40	26	41	81	134	282	12,57 %
2 Lemera Centre	2518	24	9	51	73	104	227	9,41 %
3 Mulamba I et II	2567	106	85	108	267	282	742	28,90 %
4 Nakushamba I et II	2855	46	35	39	114	132	320	11,09 %
5 Bwagwu I et II	3082	40	29	51	94	109	283	9,22 %
6 Shanga	2154	16	13	20	44	31	108	5,01 %
Total	15 934	282	197	310	673	792	1972	12,37 %

Commentaires : Suite aux effets de la guerre qui vont de s'élargir à Bukavu et dans la plaine de la Ruzizi, les Aires de Santé de moyen plateau sont affectées par les déplacés qui n'ont rien comme nourriture de subsistance, mais aussi toutes les structures de la Zone de Santé connaissent la rupture totale en médicament. Il faut craindre les catastrophes qui en découleront, la malnutrition est présente, les différents cas de pathologies qui existent dans la zone. Les ONG de bonne volonté sont les bienvenues pour l'aider.

T. G.S. J...
 Eric Kihana Simba
 V/Précodesa. BISHÉKE MULEMERA
 MORICOM. Aire de Santé de Lemera
 ERIC KIHANA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU SUD-KIVU
 ZONE DE SANTE DE LEMERA
 BUREAU CENTRAL DE LA ZONE DE SANTE

IX. L'AIRE DE SANTE: MAHUNGUBWE
 LISTE DES DEPLACES

No	villages	Pop. autochtones	Nombre de ménages déplacés	Hommes déplacés	Femmes déplacés	Enfants < 5 ans déplacés	Enfants > 5 ans déplacés	Total déplacés	% déplacés Villages
1	MALUNDE	1420	120	20	24	100	110	264	18,5%
2	KIBANGA	926	250	32	64	175	303	575	62%
3	LUSHEKE	465	56	6	19	47	40	108	23,2%
4	KIMBOVA	334	30	10	17	30	25	82	24%
5	NAWERA	712	600	116	141	603	574	1434	201,8%
6	KAHANDA/KARAGUZA	600	300	143	173	464	703	1483	247,1%
TOTAL		4 457	1 846	327	444	1 419	1 755	3 946	87,2%

Commentaire général : Pour le moment on n'a pas assez des médicaments suffisant pour la prise en charge de ceux des déplacés ils manquent de quoi à manger voir même de l'eau à boire même l'endroit à dormir ils passent la nuit à la belle étoile il y a même un Groupe des militaires qu'ont traité mais qui ne payer pas les soins médicaux.

*Total déplacés : 3 946 personnes
 Fait à Mahungubwe le 25/02/2025

PRECODESA
 PAPA BULINYANYA

Mobcom de l'aire de santé de Lemera
 ERIC KIHANA Simba

IT
 GABU GABRIEL